FNEC FP FO
SNFOLC
Syndicat National
Force Ouvrière
des Lycées et Collèges

Nous exigeons le retrait du projet Peillon

Classes préparatoires en grève

Aujourd'hui 9 décembre, la quasi totalité des professeurs de classes préparatoires aux grandes écoles est en grève.

Ils refusent la baisse de leur rémunération, conséquence de la volonté du ministre d'en finir avec le décret du 25 mai 1950 et d'alourdir leurs obligations de service.

Des dizaines d'assemblées générales se sont réunies, unanimes pour refuser ce projet.

Unanimes pour considérer comme inacceptables les annonces du 2 décembre (prime de 3 000 euros pour effectifs forts et compléments de service en heures d'interrogations pour les collègues en sous-service) qui maintient les baisses de salaire et constituent une tentative de diviser les collègues.

Professeurs de lycées, de collèges, de classes prépa-ratoires, c'est un même décret statutaire qui est visé : RETRAIT !

Unanimes pour refuser la mise en cause des classes préparatoires, guidée par des préoccupations budgétaires, alors que ce système a fait ses preuves, en matière d'excellence sans sélection par l'argent.

Unanimes pour, comme les 500 collègues de toute la France réunis en AG au lycée P.G. de Gennes le 4 décembre, exiger le retrait du projet du ministre, qui s'obstine en affirmant qu'il ne reculera pas.

Professeurs de collèges, lycées, prépas, tous touchés, même combat !

M. Peillon veut bouleverser les obligations de service des professeurs certifiés, PEPS, agrégés, chaires supérieures, comme celles des professeurs de lycée professionnel. Il veut en finir avec les décrets du 25 mai 1950.

Les professeurs auraient trois types de missions : l'enseignement, celles liées à l'activité d'enseignement, et celles qui sont complémentaires.

Toute une série de tâches hors enseignement deviendraient obligatoires :

- réunions de cycle, d'équipes, de niveau, illimitées en nombre ;
- suivi des périodes de formation en milieu professionnel ;
- partenariats (avec les entreprises, les associations, les collectivités…), contrats d'objectifs, décidés par des majorités comportant des représentants des associations de parents, des élèves, de collectivités.

Nous voulons tout simplement enseigner, améliorer nos conditions de travail : le projet Peillon les aggrave !

Toutes les réductions de service prévues par les décrets de 50 disparaissent au profit d'indemnités modulables définies localement. Les professeurs de BTS perdent la décharge de 1ère chaire. Les professeurs de lycée qui n'ont pas 10 heures d'enseignement en 1ère et terminale perdent la décharge de 1ère chaire. Les professeurs d'EPS perdent les heures de coordination…

SNFOLC Siège national
6-8 rue Gaston Lauriau 93513 Montreuil-sous-Bois Cedex
Tél. : 01 56 93 22 44 - Fax : 01 56 93 22 42
snfolc.national@fo-fnecfp.fr
Site internet du
www.fo-snfolc.fr

Nous voulons l'augmentation de nos salaires, le gouvernement a annoncé une quatrième année de blocage des salaires, alors que tout augmente et va encore augmenter au 1er janvier avec la hausse de la TVA. M. Peillon les diminue !

Pour mettre cela en place il faut placer les services des enseignants sous le régime de la « *réglementation générale de la fonction publique* », nom de code des 1607 heures annuelles, sous forme d'une sorte de forfait-cadre.

Nos tâches, ce serait : 18 heures (15 heures) d'enseignement (de référence) + x heures de réunion + y heures de suivi en entreprise + z heures de partenariat + t heures d'évaluation + u heures de préparation du contrat d'objectif (pendant les vacances scolaires?) + etc.

Travailler plus, gagner moins avec des droits en moins,
c'est le projet Peillon pour le statut des enseignants !

Plus que jamais : retrait du projet Peillon!

Le 5 décembre les professeurs des écoles et les personnels des collectivités locales étaient en grève massive pour demander la suspension de la réforme des rythmes scolaires et le retrait du décret qui l'organise.

L'appel était large : appel commun de FO, de la CGT, de SUD dans le premier degré et les collectivités, appel du SNUIPP-FSU.

Il faut que les attaques contre les enseignants et leur statut s'arrêtent !

Professeurs de lycées, de collèges, de classes préparatoires, c'est un même décret statutaire qui est visé.

Lycées, collèges, prépas : le SNFOLC propose de réunir des assemblées générales dans les établissements, de toutes les catégories d'enseignants du secondaire autour d'une même exigence, le retrait du projet Peillon.

Le SNFOLC s'est adressé à nouveau aux organisations syndicales nationales pour qu'ensemble elles affirment qu'elles refusent le projet de M. Peillon et pour mettre en discussion la grève pour obtenir satisfaction. Il y a urgence !

FO a déposé un préavis de grève à compter du 9 décembre pour couvrir les collègues. Le SNFOLC soutient les décisions des AG de professeurs de classes préparatoires qui décident de reconduire la grève après le 9 si le ministre ne recule pas.

SNFOLC Siège national
6-8 rue Gaston Lauriau 93513 Montreuil-sous-Bois Cedex
Tél. : 01 56 93 22 44 - Fax : 01 56 93 22 42
snfolc.national@fo-fnecfp.fr
Site internet du www.fo-snfolc.fr